



BMX MAUVES

**10
ANS**

30 SEPTEMBRE 2023

10H - 17H

COMPÉTITION DE BMX

4ème Trophée du St Joseph



EDDY DJE ET SES SILHOUETTES

DÈS 18H30

CONCERT Gratuit



PAELLA sur réservation

Repli salle polyvalente de Mauves en cas de mauvais temps

TOUTE LA JOURNÉE RESTAURATION/BUVETTE
ENTRÉE GRATUITE - RDV SITE DU BMX AU SUD DE MAUVES
plus d'infos : bmxclubmauves@orange.fr

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

MAUVES
TERROIR DE CARACTÈRE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Le Trophée du St Joseph est régi par le règlement du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2023.

HORAIRES

10 h 00 – 11 h 30	essais avec grille
11 h 45	Début de la compétition (manches 1 et 2)
13 h 00	Pause repas
14 h 00	Suite de la compétition (manches 3 et 4, puis finales)
16 h 15	Concours de sauts
16 h 45	remise des récompenses

ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :

10 € pour les U13 et moins

13 € pour les U15 et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC. Les licences Pass Accueil Jeunes (moins de 17 ans) ou licences Pass Découverte (17 ans et plus) sont acceptées avec une pré-inscription par mail auprès du club organisateur avant la date limite : bmclubmauves@orange.fr

Les licences Pass Accueil Jeunes devront être accompagnées d'une attestation indiquant avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire de santé. Dans le cas contraire, en cas d'une ou plusieurs réponses positives, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition – datant de moins de six mois – devra être produit. (Organisation Générale du Sport Cycliste : Art. 1.1.026)

Les Licences Pass Découverte devront être accompagnées d'un certificat médical datant de moins d'un an. (Organisation Générale du Sport Cycliste : Art. 1.1.026 bis)

Les inscriptions se feront par les clubs, via l'espace club / Engagement Web : avant le jeudi 28 septembre à 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne :

1/ Trophée 26/07 - Trophée du St Joseph – MAUVES – 20 pouces

2/ Trophée 26/27 - Trophée du St Joseph – MAUVES – 24 pouces

Le paiement s'effectuera sur place par chèque à l'ordre du BMX Club de Mauves. Pas de paiement individuel.

Toute absence sera signalée par mail au club organisateur avant le matin de la course.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course après 11 heures 00.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes. Le nom des personnes sera envoyé au club organisateur : bmclubmauves@orange.fr

REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager par CICLE. Vérifier suffisamment tôt que la demande de licence soit bien validée par le comité régional.

Seules les licences de type « Compétition » ou « Jeunesse » peuvent s'inscrire.

Les titres temporaires de participation doivent être souscrites via le club pour les jeunes, via le club ou en individuel pour les 17 ans et plus.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 11 H 00.

Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

RECOMPENSES

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie qui seront appelés sur le podium. Les autres recevront une médaille à l'arrivée

Toutes les féminines auront une récompense spécifique.

LES PILOTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LE PODIUM LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES

CLASSEMENTS

Le Trophée du St Joseph entre dans le classement général du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2023. Le classement général sera établi sur les 8 meilleurs résultats avec un minimum de 5 participations. Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les catégories récompensées sont définies dans le paragraphe «catégories».

Pour toutes les courses, les pilotes de chaque catégorie marqueront un nombre de points fixes et ce quel que soit le nombre de partants.

Les pilotes des comités extérieurs peuvent rentrer dans le classement et prétendre à une récompense s'ils respectent les conditions ci-dessus.

Les résultats seront mis en ligne sur le site du comité AURA

<http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com/bmx/resultats>

Pour les récompenses du classement général, les récompenses seront distribuées lors du championnat Drôme Ardèche 2024.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, une manche de classement pour chaque catégorie sera effectuée par tous les pilotes (finales A, finales B, finales C, ...), sauf si un pilote se retrouve seul.

Si une catégorie pré-licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + manche finale. Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1 – 2 – 4 des autres catégories.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

Les finales se dérouleront par catégorie : Finale D, puis Finale C, ..., puis Finale A

Un concours de sauts sera organisé à la suite des finales. Deux catégories : U13 et moins / U15 et plus. Les inscriptions sont à faire sur place auprès du secrétariat avant 14 h.

LES CATEGORIES

(Voir tableau en annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2023.

Pour les 4 manches, les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits.

Lors des finales, seules les catégories regroupées seront séparées.

Jusqu'à la catégorie 12 ans inclus, les filles feront toutes leurs manches et leurs finales avec les garçons si moins de 4 inscrites, mais garderont un classement séparé avec récompenses spécifiques.

Les catégories Cruiser 17/29 et 30/39 feront toutes leurs manches et leurs finales ensemble, mais il y aura un classement séparé.

Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

ACCES

Mauves est situé à 5 Km au sud de Tournon-sur-Rhône.

En venant du nord :

Sortie de l'autoroute à Tain l'Hermitage.

Prendre direction Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, puis St Péray.

Ensuite, suivre le fléchage.

En venant du sud :

Sortie de l'autoroute à Valence nord. Prendre direction Lyon, Tain l'Hermitage par RN7.

A Pont-de-l'Isère, prendre direction La-Roche-de-Glun, puis Glun.

A la RD86, prendre direction Tournon-sur-Rhône.

Ensuite, suivre le fléchage.

LES SECOURS

Une équipe de l'ADPC 07 sera présente de 10 h 00 à 17 h 00.

BUVETTE – RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.
ATTENTION : Le site ne dispose pas d'eau potable.

TOMBOLA

Une tombola spéciale « St Joseph » vous sera proposée. Merci d'accorder un bon accueil aux personnes qui passeront parmi vous.

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

Président : DESCHAUX Sébastien / 06 71 96 82 61
Secrétaire : VIOUGEAS Elisabeth / 06 64 50 58 06

Mail club : bmxclubmauves@orange.fr

10 ANS DU CLUB

Le BMX Club de Mauves fête ses 10 ans le : **samedi 30 septembre 2023 dès 18 h 30**

A cette occasion, nous serions heureux de réunir tous les amoureux du BMX (anciens et actuels) au terrain pour un moment festif et convivial.

Après le Trophée du St Joseph, nous poursuivrons par une soirée festive avec Paëlla préparée sur place par « du soleil dans la cuisine » et concert gratuit animé par « Eddy DJE et ses silhouettes ».

Vous trouverez tous les renseignements sur notre page Internet

<https://bmxmauves.clubeo.com/actualite/2023/08/09/10-ans-du-bmx-club-mauves.html>

Vous pouvez également réserver votre repas directement en ligne avec paiement sécurisé en cliquant sur le lien : <https://www.payasso.fr/bmx-club-mauves/evenement> ou en scannant le QR code de l'affiche.

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous et restons dans l'attente de votre réponse avant le 21 septembre.

ANNEXE

CATEGORIES 2023**4ème Trophée du St Joseph**

U7 – 6 ans et moins Nés 2017 ou 2018	Garçons	Filles
U9 – 7 ans Nés en 2016	Garçons	Filles
U9 – 8 ans Nés en 2015	Garçons	Filles
U11 – 9 ans Nés en 2014	Garçons	Filles
U11 – 10 ans Nés en 2013	Garçons	Filles
U13 – 11 ans Nés en 2012	Garçons	Filles
U13 – 12 ans Nés en 2011	Garçons	Filles
U15 – 13 / 14 ans Nés en 2009 ou 2010	Garçons	Filles
U17 – 15 / 16 ans Nés en 2007 ou 2008	Garçons	
Femme 17 ans et plus Nées en 2006 et avant		Femmes
Homme 17 ans et plus Nés en 2006 et avant	Hommes	
Cruiser U15 / U17 Nés entre 2007 et 2010	Garçons + Filles	
Cruiser 17/39 ans Nés entre 1984 et 2006	Hommes	Femmes
Cruiser 40 et plus Nés en 1983 et avant	Hommes	